



Déclaration Liminaire du CTL du 04 juillet 2017

Monsieur le Président,

Les grandes vacances sont là ; pour l'ensemble des salariés français, un long moment de détente en principe propice aux décrochages professionnels. Pourtant, les agents de la DGFIP resteront sur le qui-vive toute cette période estivale.

- après le gel du point d'indice, les fonctionnaires s'attendent à d'autres mesures toujours plus faciles à appliquer quand la mobilisation est dans les bouchons ;
- les notes de la Centrale qu'on attend et qui sortent enfin alors que les forces vives du réseau départemental s'adonnent à la lecture des romans policiers bercées par le bruit des vagues ;
- la campagne recouvrement, qui commence de plus en plus tôt, alors que nos Gentils Agents d'accueil applaudissent le spectacle des Gentils Organisateur de leur club de vacances.

Espérons juste que, pour leur bien être personnel, les agents de la DGFIP sauront décrocher pour une reprise sereine et rendre, dès leur retour, ce service public de grande qualité qu'on leur reconnaît !

Pour nous, Organisations Syndicales, les vacances sont encore un peu loin. Mettons à profit ce début d'été pour tracer un petit bilan de ces derniers mois : autant d'instances (CTL, CAPL, CHS-CT, CDAS), autant de mises en garde relatives aux restructurations qui s'enchaînent et se chevauchent sans réelle mesure des impacts et souvent sans cadre définitif et clair, bref autant d'alertes sur les Conditions de Vie au Travail des agents de la DGFIP, qui se dégradent.

L'ordre du jour de ce CTL résonne lui comme un bulletin de fin d'année scolaire aux appréciations plutôt passables : (un peu comme suit) :

- « des pistes d'amélioration sont à envisager et certaines matières sont à approfondir ». Pour preuve, cette énième restructuration, la réorganisation des services en charge des missions domaniales et de la politique immobilière de L'État, qui impactera, comme nous le soulignons toujours (à l'instar des fiches d'impact), les conditions d'exercice des missions des agents du Domaine, sans cadre clair et définitif.

Du conditionnel à chaque paragraphe qui laisse envisager des écueils, qui nous rappelleront ceux rencontrés lors d'autres réformes (proche de nous la mise en place des SPF-E par exemple).

Quant à l'organisation des travaux du PED, **SOLIDAIRES Finances Publiques** cite le document de travail: « dans la mesure du possible et sous réserve... », ou « fera prochainement l'objet d'une note de la DNID... ». Quant à l'organisation et au fonctionnement du service local du domaine, **SOLIDAIRES Finances Publiques** cite encore : « une circulaire à paraître de la DIE... » et « par ailleurs, il est prévu de mettre en place un protocole SLD-PGD »...

Quand SOLIDAIRES Finances Publiques vous dit que l'été sera studieux !

- « L'élève passe en année supérieure en espérant que les conseils de ses professeurs seront mis en pratique »: malgré les diverses remarques et alertes des représentants du personnel lors du CHS-CT du 13 juin 2017, toujours autant de zones de flou, un dossier d'impact pas plus étoffé et qui n'envisage même pas le fait que cette réorganisation ait déjà des incidences réelles et certaines sur les conditions de vie au travail des agents du Domaine. **SOLIDAIRES Finances Publiques**, vous le remarquerez, n'utilise pas le conditionnel, non pas parce que la grammaire n'est pas notre matière préférée, mais simplement parce que le passé nous donne souvent raison quand nous parlons au présent ! Et le futur vous le démontrera certainement !

Bref une copie qui risque d'être revue dès la rentrée...

- «faites preuve de plus de motivation !» : dixit le baromètre social, (qui ne vient que confirmer les propos de vos représentants du personnel), l'élève est stressé en raison de charge de travail excessive et estime travailler dans des conditions non optimales. **Oh surprise !** Et en plus, il souhaite l'amélioration de ses conditions de vie au travail et une once de reconnaissance et d'écoute. Quand **SOLIDAIRES Finances Publiques** exprime, dans le cadre des CAP de recours, le besoin de plus de M-E-R-C-I-S au quotidien, nous n'inventons rien, nous écoutons juste les agents ! Et demander aux agents de mettre plus de cœur à l'ouvrage, plus d'allant ou d'élan, dans leur travail au quotidien c'est dénigrer leur souffrance et la surcharge de travail qui nuisent à leur santé et à leur engouement professionnel.
- Mais ce n'est pas grave ! Continuons à réformer, même si le rythme est trop rapide et que les agents en souffrent ! Un retour en arrière est inenvisageable, **le COÛT** engagé est trop important pour faire demi tour : «le redoublement ne peut être envisagé (trop coûteux pour l'administration!)».

Aujourd'hui, notre administration est dirigée par une valeur : LE COÛT...

L'agent est un COÛT, l'installation est un COÛT, la mission est un COÛT, le risque est un COÛT, la santé est un COÛT et ce COÛT n'est que financier !

Malheureusement, cette vision n'est pas la bonne, et il est de la responsabilité de chacun mais en encore plus de la vôtre, Monsieur le Président du CTL, de faire changer cette optique.

La Santé n'a pas de prix, le risque s'évite, la mission est utile, l'installation est logique et l'agent est Humain !

Pour aider l'élève en difficulté, l'éducation nationale propose parfois des aides au devoir, du soutien, des classes aux effectifs réduits, à la DGFIP, si vous avez des outils de recensement des difficultés, nous manquons d'idées et de moyens (financiers et humains) pour aider et soutenir nos agents (C, B, A, A+ encadrants...). Si l'analyse du DUERP, permet de constater une réelle augmentation des risques psychosociaux liée aux exigences du travail, les moyens humains et financiers semblent malheureusement dérisoires. Et le Programme Annuel de Prévention mériterait plus d'ambition afin de constituer une vraie réponse, un réel outil de prévention.

Faire une pause dans le rythme effréné des restructurations, exprimer ses difficultés à exercer ses missions sans les moyens appropriés, défendre les conditions de vie au travail, être honnête et regarder la réalité en face, n'est pas une honte surtout quand on est responsable, avec son équipe, des 1 492 agents de la DDFIP du Pas-de-Calais.

Bien au contraire cela démontrerait votre capacité d'écoute, d'empathie et serait simplement vécu comme un signe de reconnaissance tant attendu de vos agents !

Des chiffres, un constat dramatique, et aucune analyse ni solution de votre part !

Wilfried GLAVIEUX, Philippe COLIN, Laurence MOUTIN-LUYAT,
élus titulaires

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, Lionel PAGIE,
experts

